

Comité Directeur

Consultation à distance du 13 Février 2018

Membres ayant participé au vote :

Jean-Pierre SIUTAT– Président.

Mmes Valérie ALLIO, Françoise AMIAUD, Anne-Marie ANTOINE, Corinne CHASSAC, Françoise EITO, Agnès FAUCHARD, Magali FERRIER, Carole FORCE, Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA, Anne LUCIANI, Stéphanie PIOGER et Yannick SOUVRE.

MM. Patrice ALEXIS, Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Alain BERAL, Patrick COLLETTE, Bernard DANNELE, Pierre DEPETRIS, Patrick HAQUET, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Philippe LEGNAME, Michel MARGUERY, Paul MERLIOT, Christian MISSER, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER, Alain SALMON, Damien SIMONNET, Mili SPAHIC, Luc VALETTE et Boris VENDRAN

N°	Intitulé de l'annexe
1	2018-02-02 BF 5-CFC Invitation à Participer au Championnat de France de NM1
2	2018-02-05 6 Règlements Généraux du 3x3

Lors de sa réunion des 1 et 2 Décembre 2017, le Comité Directeur a acté de la refonte de son championnat de Nationale Masculine 1 (NM1) et a décidé :

- De constituer de 2 poules en NM1 dès la saison prochaine ;
- D'intégrer 14 équipes par poule ;
- D'attribuer 2 wild-cards maximum ;
- De préciser que la composition des deux poules sera validée lors du Comité Directeur du 25 mai 2018.

Réuni le 12 janvier 2018, le Bureau Fédéral a validé le calendrier de travail et a précisé que le projet de cahier des charges sera présenté au Bureau Fédéral des 2 et 3 février puis soumis à l'approbation du Comité Directeur par consultation à distance.

Lors de sa réunion des 2 et 3 février 2018, le cahier des charges d'attribution des wild-cards a été présenté puis adopté, à l'unanimité des membres présents.

Il revient au Comité Directeur de se prononcer.

Les réponses ont été recueillies par mail.

- Sur l'adoption du cahier des charges relatif aux modalités d'attribution des wild-cards pour le championnat NM1 pour la saison sportive 2018/19 (Annexe 1) :
 - 36 membres se sont exprimés en faveur de la proposition

Validation du Comité Directeur à l'unanimité absolue des membres ayant répondu à la consultation

Par ailleurs, le Bureau Fédéral des 2 et 3 février a validé trois modifications du règlement général 3x3 relatives au déroulement de l'Open de France 3x3 (Annexe 2). En cas d'adoption, celles-ci seront applicables dès publication du règlement.

- Concernant la modification de l'article 22 :
 - 36 membres se sont exprimés en faveur de la proposition

Validation du Comité Directeur à l'unanimité absolue des membres ayant répondu à la consultation

- Concernant la modification de l'article 24 :
 - 35 membres se sont exprimés en faveur de la proposition
 - 1 membre s'est abstenu

Validation du Comité Directeur à l'unanimité absolue des membres ayant répondu à la consultation

- Concernant la modification de l'article 25 :
 - 36 membres se sont exprimés en faveur de la proposition

Validation du Comité Directeur à l'unanimité absolue des membres ayant répondu à la consultation

Prochaine réunion du Comité Directeur les 30 et 31 Mars 2018 à Paris.